

## ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATURES À UN COURS

### OBJECTIF

Fournir les lignes directrices permettant de vérifier que les candidatures répondent aux conditions d'admission et possèdent les préalables pour être admissibles à un cours menant à un certificat de formation.

### DOMAINE D'APPLICATION

Les cours pour lesquels le Service de la formation continue de l'Institut maritime du Québec (IMQ) délivre un certificat de formation aux participantes et aux participants

### FONDEMENT STATUTAIRE

QMS-AUD-02 Approbation des cours de formation et du programme de formation à bord et règle I/8 de la convention STCW

### RESPONSABILITÉ

L'application de la procédure relève de la direction du Service de la formation continue ou de la gestion du Centre de formation aux mesures d'urgence de l'Institut maritime du Québec.

La vérification de l'admissibilité des candidatures est effectuée par le personnel de soutien affecté aux inscriptions.

---

### PROCÉDURE

Les conditions d'admission incluent les critères d'admission, les préalables ainsi que certaines conditions qui pourraient s'appliquer (notamment le numéro CDN).

À l'inscription, la candidate ou le candidat doit remplir un formulaire de demande d'inscription, prendre connaissance de la politique d'annulation et de la déclaration d'aptitude et fournir les informations ainsi que les documents exigés. Seulement par la suite, il peut y avoir admission d'une étudiante ou d'un étudiant. Ces documents sont archivés dans le dossier du cours.

L'IMQ peut exiger que la candidate ou le candidat fournisse un document produit par Transports Canada confirmant le ou les cours qui doivent être suivis et les conditions qui doivent être respectées.

S'il y a lieu, la candidate ou le candidat doit aussi satisfaire aux conditions particulières d'admission au cours ou au programme établies par le Service de la formation continue de l'Institut maritime du Québec.

Un tableau dans lequel on retrouve les conditions d'admission et les préalables à chacun des cours est disponible pour le personnel de soutien affecté aux inscriptions des candidates et des candidats et à la vérification de leur admissibilité aux cours. La mise à jour annuelle de ce tableau est sous la responsabilité de la gestion du CFMU. Une copie de ce document est annexée à cette procédure (**SGQ-IMQ-SFC-07-A1**).